

# ENTRE NOUS

JUIN 2005, VOL. 30, N° 1

Bâtir des ponts avec les communautés  
ethnoculturelles du Canada

Le programme  
*Community Adult Mentoring  
and Support*

LA MAISON DE TRANSITION  
THÉRÈSE-CASGRAIN



Service correctionnel  
Canada

Correctional Service  
Canada

Canada 

## EN COUVERTURE



### La maison de transition Thérèse-Casgrain

Afin d'aider à la réinsertion sociale réussie des délinquants, le SCC travaille à renforcer ses liens avec plusieurs partenaires dans la collectivité, entre autres, les maisons de transition qui jouent un rôle primordial de soutien, d'orientation et d'accompagnement auprès des délinquants. Nous avons rencontré M<sup>me</sup> Ruth Gagnon et M<sup>me</sup> Christine Champagne, qui nous parlent de l'apport de la maison de transition Thérèse-Casgrain à Montréal.

Photo : Benoît Aquin

Convention de la poste-publication N° : 40063960  
Retourner toute correspondance canadienne ne pouvant être livrée au :  
Service correctionnel du Canada  
340, avenue Laurier Ouest  
Ottawa (Ontario)  
K1A 0P9

## TABLE DES MATIÈRES



Éditorial de la commissaire	3
La maison de transition Thérèse-Casgrain	4
Voir GRAND	6
Bâtir des ponts avec les communautés ethnoculturelles du Canada	7
Ménager ses transports	8
Le programme <i>Community Adult Mentoring and Support</i>	9
Les nouvelles publications du SCC sur le Web	10
Visitez le site Web du SCC sur l'histoire des services correctionnels	10
Le SCC inaugure des portails sur son site Web	11
Le partage d'information renforce la sécurité	11
Le SCC dresse un plan d'action	
Emploi et employabilité	12
La liaison avec la collectivité	14
Un moyen de faire passer le message	
Relations, innovation et courage	16
Renforcer les liens avec la collectivité	
Le Bureau des conférenciers	17
Pour toucher cœur et esprit	
Un programme d'apprentissage à distance unique	18
Lethbridge Community College	
Leadership renouvelé	18

Dans le présent document, la forme masculine, qui a valeur de genre neutre, désigne aussi bien les femmes que les hommes.

Le magazine *ENTRE NOUS* est publié par le Secteur des communications et de l'engagement des citoyens du Service correctionnel du Canada. Les opinions exprimées dans les articles de cette publication ne reflètent pas nécessairement celles de la commissaire.

#### Commissaire adjoint

Gregory Meredith

#### Rédacteur en chef

Martin Bélanger

#### Rédaction, révision et photographie

Bill Rankin

#### Rédaction, révision française et anglaise

Djamila Amellal

#### Rédaction anglaise

Graham Chartier

#### Renseignements

Denis Bertrand

#### Traduction

Bureau de la traduction

#### Révision anglaise

Mary Jean McAleer

#### Conception graphique

Accurate Design & Communication Inc.

#### Comité de rédaction

Nadine Archambault

Marty Mattby

Cathy Barnes

Julie McGregor

Julie Fournier-Elrefaie

Shereen Benzvy Miller

Christina Guest

Sandra Molineux

Ellen Henderson

Lucie Poliquin

Dean Jones

Mary Beth Pongrac

Raymond Labelle

Lisa Quirion

Jim Laplante

Bill Staubi

Ginette Leclerc

Lisa Watson

Suzanne Leclerc

#### Collaborateurs

Marlène Zalatan, Paul Provost, Peter Scott

Les articles peuvent être reproduits, entièrement ou en partie, en précisant qu'ils sont publiés par le Service correctionnel du Canada.

L'équipe d'*ENTRE NOUS* serait heureuse de publier vos articles et lettres d'opinion, ainsi que de connaître vos suggestions d'articles. Les textes soumis sont susceptibles d'être révisés sur les plans du style et de la longueur. Veuillez indiquer votre adresse électronique ainsi qu'un numéro de téléphone où l'on pourra vous joindre pendant la journée et faites parvenir votre envoi à l'adresse ci-dessous :

#### ENTRE NOUS / LET'S TALK

Service correctionnel du Canada  
340, avenue Laurier Ouest  
Ottawa (Ontario) K1A 0P9  
Téléphone : (613) 995-5364  
Télécopieur : (613) 943-2428  
Internet : <http://www.csc-scc.gc.ca>

ISSN 0715-285X

© Service correctionnel du Canada  
Juin 2005

 Imprimé au Canada sur du papier recyclé

## ÉDITORIAL DE LA COMMISSAIRE

### Notre programme de leadership

La présente publication d'*Entre Nous*, qui marque le 30<sup>e</sup> anniversaire du magazine, revêt une importance particulière et tombe à point nommé. Elle porte sur le rôle que nous jouons dans la collectivité et met en lumière l'excellence dont nos employés et nos partenaires font preuve chaque jour dans le domaine des services correctionnels communautaires fournis aux Canadiens et aux Canadiennes. Cette publication traite également de l'un des éléments importants du programme de leadership que le groupe de cadres supérieurs du Service a adopté pour la prochaine année.

Au Colloque sur le perfectionnement des cadres supérieurs du SCC, qui s'est tenu du 10 au 12 mai, j'ai lancé à nos cadres, et par extension, à tout le Service, le défi d'adopter deux initiatives cruciales. Premièrement, j'ai mis le Service au défi de privilégier encore davantage un retour dans la collectivité, solide et sécuritaire, pour chaque délinquant. Nous devons accroître notre capacité d'élaborer des plans particuliers et précis pour la réinsertion sociale des délinquants. Nous devons, en outre, obtenir la participation de tous les partenaires et de toutes les ressources communautaires requises pour établir des plans correctionnels réalistes, fournir aux délinquants un soutien clinique tout au long de leur peine, les aider à se trouver un logement et du travail et voir à ce qu'ils nouent des liens positifs et appropriés dans la collectivité et à ce qu'ils structurent bien leur temps.

Nous possédons une expertise dans le domaine de la réinsertion sociale solide : c'est notre profession, notre vocation et il n'en tient qu'à nous de faire encore plus. Nous avons les gens, les compétences, les connaissances et les relations nécessaires pour relever le défi que vous ai lancé, comme en témoignent de façon éloquente les gens et les expériences dont il est question dans le présent numéro.



Deuxièmement, j'ai mis le Service au défi de renouveler et de renforcer sa détermination à assurer un environnement exempt de drogues dans toutes les unités et tous les centres correctionnels communautaires. Nous réitérons que les drogues ne sont pas compatibles avec la réadaptation, un milieu de vie sûr et efficace et une réinsertion sociale sécuritaire. Nous devons donc utiliser tous les pouvoirs que nous confèrent les lois et les politiques pour empêcher l'entrée de drogues dans nos établissements et nous devons veiller à ce que notre technologie soit mise à profit en tout temps et à ce que nos procédures soient appliquées rigoureusement pour éviter la circulation des drogues dans nos établissements.

La réalisation de notre programme repose grandement et directement sur vous et sur nos partenaires. Pour obtenir de meilleurs résultats en réinsertion sociale des délinquants et pour mettre en place des milieux de vie sans drogues, il faudra toute l'énergie, l'ingéniosité et la collaboration dont vous et nos partenaires savez faire preuve. Je sais que je peux compter sur vous pour relever ces défis car, en réalité, nous comptons beaucoup plus d'exemples d'excellence qu'on peut en inclure dans un seul numéro du magazine *Entre Nous*. ♦

Lucie McClung  
Commissaire  
Service correctionnel du Canada

# La maison de transition Thérèse-Casgrain

## UN PIVOT DANS LA COLLECTIVITÉ

**A**u cœur du quartier résidentiel Notre-Dame-de-Grâce de la grande métropole, au nord de la rue Sherbrooke et à l'est du boulevard Décarie à Montréal, elle est là. Debout, dans un quartier établi où se côtoient intellectuels et artistes, anglophones et francophones, au sein d'une paroisse ouverte et sensible aux situations sociales. Debout et fière d'elle-même, fixant son objectif à l'infini : la réinsertion sociale réussie des délinquantes. C'est elle la maison de transition Thérèse-Casgrain.

**Djamila Amellal**, agente de communication, Secteur des communications et de l'engagement des citoyens

**Photos : Djamila Amellal**

« La maison de transition Thérèse-Casgrain (MTTC) est le tout premier projet communautaire de la Société Elizabeth Fry du Québec (SEFQ), un organisme communautaire créé en 1977, déclare M<sup>me</sup> Ruth Gagnon, directrice générale de la SEFQ. La MTTC est née en 1980 et elle est la plus ancienne maison de transition pour les femmes au Québec. Son mandat est de favoriser la réinsertion sociale des femmes judiciarisées. Par conséquent, nous travaillons de très près avec le Service correctionnel du Canada (SCC), les Services correctionnels du Québec et la collectivité. »

### Un environnement des plus stimulants

La MTTC, ainsi appelée pour souligner l'œuvre de M<sup>me</sup> Thérèse Casgrain, ancienne présidente de la Ligue des droits de l'homme ayant travaillé fort à la promotion des droits des femmes et des personnes marginalisées, offre l'environnement

idéal pour une réinsertion sociale réussie des délinquantes. Constituée de deux grandes ailes, l'une hébergeant les bureaux du siège social de la SEFQ et l'autre, les lieux de résidence des délinquantes avec un total de 32 lits, une grande cuisine et des salles de séjour, l'apport de la MTTC est inestimable pour les délinquantes et la collectivité. La maison est ouverte 24 heures par jour; elle reçoit des femmes âgées entre 18 et 80 ans et emploie 15 personnes à temps plein.

« Nos résidentes proviennent essentiellement des Établissements Joliette et Tanguay, et nous gérons actuellement près de 32 délinquantes, déclare M<sup>me</sup> Gagnon. Dans le cas des délinquantes sous responsabilité fédérale, nous avons des ententes de services avec le SCC. Je pense sincèrement que l'environnement influe grandement sur la motivation des personnes, et cette maison est un bel outil pour la réinsertion des femmes. Quand elles sortent de prison, la maison représente un point de départ. Grâce au métro, par exemple, elles restent proches de la vie urbaine sans y être trop exposées. Elles sont à l'abri et protégées dans ce genre de quartier. »

### Sensibiliser à la cause

Il va sans dire que la réalisation d'un tel projet a suscité une réaction vive et de l'appréhension chez les résidents du quartier, qui voyaient leur horizon calme et sécuritaire perturbé par l'arrivée des délinquantes. C'est pour cela que, de concert avec le SCC, le personnel de la SEFQ s'est vite attelé à la tâche de sensibilisation en organisant des activités variées, y compris une assemblée publique pour informer les résidents et les écouter parler de leurs peurs. « C'était une grosse marche à monter et la première année nous avons été une grande porte ouverte, déclare avec fierté M<sup>me</sup> Gagnon. On a rencontré les voisins. On les a sensibilisés, sécurisés et on a fini par développer de bonnes relations de voisinage. Maintenant, on fait partie du décor. »

Madame Christine Champagne, la directrice clinique actuelle, ajoute : « Nous avons dû préparer les délinquantes à cela; elles ont reçu des consignes strictes et claires. La discrétion est toujours de mise. »

### Des partenaires dans la solution

La MTTC accomplit un travail exceptionnel auprès des délinquantes et ce travail se fait en étroite collaboration avec le personnel du SCC, celui du bureau de libération conditionnelle du secteur Ville-Marie, la police de quartier d'Outremont et le réseau communautaire. »

« Pour nous, tout commence lorsqu'on reçoit un appel d'une intervenante de l'Établissement Joliette sur les possibilités de séjour, à la MTTC, d'une délinquante dont la date de libération conditionnelle approche », déclare M<sup>me</sup> Champagne. « Nous les acceptons toutes en général, sauf les cas de violence extrême et les cas d'incendiaires. Elles apprennent à cuisiner, à garder les lieux propres, à respecter le voisin. Elles sortent seules ou accompagnées de bénévoles dépendamment de leur degré d'autonomie. »

### Des programmes qui bâtissent des ponts avec la collectivité

La MTTC reçoit en moyenne 40 délinquantes par année de l'Établissement Joliette, avec des statuts variés (semi-liberté, liberté d'office et dépannage) et des séjours pouvant aller jusqu'à huit mois.

L'étroite collaboration entre la MTTC et l'Établissement Joliette peut prendre bien des formes. Différents programmes sont offerts à l'intérieur et à l'extérieur de l'établissement.

### Les programmes d'intégration communautaire et *Temps d'arrêt*

« Six mois avant la date prévue de libération conditionnelle dans la collectivité, ou dans le cadre de la procédure d'examen expéditif dont la date est toujours fixée à l'avance, dira M<sup>me</sup> Amélie Bordeleau, responsable des programmes en milieu carcéral, je me rends à l'établissement dans le cadre du *Programme d'intégration communautaire*. Je rencontre les délinquantes, j'établis des groupes de cinq ou six délinquantes qui fonctionnent bien ensemble. Je pars de leurs besoins et on parle de la libération conditionnelle, des suspensions et de la maison de transition pour les préparer à leur prochaine sortie. On anime huit séances et on termine le programme avec une rencontre individuelle. »

Elle ajoute : « C'est moi aussi qui anime l'autre programme, *Temps d'arrêt*, spécialement conçu pour les délinquantes qui ont connu un échec lors de leur libération. Le programme consiste à les rencontrer au cours des jours qui suivent leur retour en établissement et à les laisser s'exprimer sur leur retour. Je les prépare aussi à l'audience post suspension. C'est vraiment prendre un temps d'arrêt et réfléchir sur ce qui n'a pas bien été. »



Amélie Bordeleau

### Le programme *Option vie*

Ce programme vient en aide aux délinquantes purgeant des sentences à vie; il est très populaire. « Nous sommes un organisme financé par le SCC, par la Commission nationale des libérations conditionnelles (CNLC) et par des organismes communautaires, déclare M. Daniel Benson, intervenant accompagnateur et ancien délinquant. Au Québec, c'est la Société Saint-Léonard qui gère l'entente avec le SCC. La grande partie de mon travail consiste à écouter. Je comprends bien les délinquantes car je suis passé par là. Je pense sincèrement qu'il faut les sortir de leurs propres prisons avant de les sortir de l'établissement, et cela vient en les écoutant. On suit ces délinquantes depuis l'incarcération jusque dans la collectivité. Je me déplace dans l'établissement et elles peuvent m'appeler sur mon cellulaire jour et nuit. Des fois, un seul appel calme les choses. »



Daniel Benson

### Le service juridique

Madame Marie France Laforce, avocate de formation, et membre elle aussi de la SEFQ, agit comme conseillère juridique auprès des délinquantes. Elle apporte son soutien au besoin en se rendant à l'Établissement Joliette et à la MTTC. « Je ne me substitue pas à l'avocat criminaliste affecté au dossier, mais j'essaie d'aider en servant de lien de communication, en démythifiant bien des croyances sur le système de justice pénale, en travaillant aussi sur leurs impôts, le logement, les enfants. Elles se confient à moi car je ne fais pas partie de l'établissement. Plusieurs sont convaincues qu'elles auront des problèmes si elles parlaient. J'aime faire cela car lorsqu'une femme arrive à passer au travers, ça me donne chaud au cœur », déclare-t-elle avec beaucoup de passion dans la voix.

### Le projet *Maman me raconte*

Inspirées par un programme américain dont l'objectif est de sécuriser et faciliter le rapprochement enfant-maman incarcérée, M<sup>me</sup> Gagnon et M<sup>me</sup> Champagne travaillent de concert avec la Société Elizabeth Fry de Saint John, Nouveau-Brunswick (qui a lancé le projet au Canada) à réaliser ce projet qui consiste à enregistrer sur cassettes la voix de la maman lisant des histoires, des histoires que son enfant écouterait tous les soirs pour lui permettre de rester en contact avec sa mère, ce qui le sécurise, brise la solitude et

facilite les retrouvailles plus tard. Selon l'expérience de Saint John, ce projet contribue de loin à la réussite scolaire de l'enfant. « On essaie de concrétiser ce projet avec l'aide des bénévoles qui se rendront à l'établissement avec des enregistreuses, des piles, des écouteurs et qui travailleront avec la maman détenue. Un beau projet », dira M<sup>me</sup> Champagne.

### Une équipe d'expertes dévouées

Le travail qu'accomplit la MTTC, en établissement et dans la collectivité, est exceptionnel grâce à l'expertise, au dévouement et à la passion qui animent les employés de la SEFQ et ceux du SCC.

Il existe à la MTTC une équipe clinique qui compte quatre conseillères et la directrice, toutes engagées et passionnées. Chaque conseillère prend sous ses ailes sept à neuf délinquantes. « Quand les délinquantes arrivent, elles disposent d'un plan correctionnel déjà tout prêts, dira M<sup>me</sup> Anne Marie Côté, conseillère clinique. On évalue leurs besoins et on travaille à préparer leur départ dès leur arrivée. On travaille selon les statuts et la période de séjour. Notre intervention est très personnalisée. » Elle ajoute : « Nous sommes une présence qui apporte du soutien. Une journée, nous sommes juste une épaule pour pleurer, la journée d'après on anime des discussions. Lorsqu'elles partent d'ici, elles partent avec des outils. La maison de transition, c'est essentiel pour elles car ici on est très proche de la délinquante. »

Dans la collectivité, trois agentes de libération conditionnelle (ALC) s'occupent de la surveillance en collectivité. L'une d'elles, M<sup>me</sup> Carole Lemieux, expérimentée et au SCC depuis 1979, déclare : « Nous sommes d'abord des amies, des confidentes, et c'est comme cela que l'intervention devient agréable avec les délinquantes. » Comme la MTTC se trouve sur le territoire ouest de la métropole, le bureau de libération conditionnelle Ville-Marie auquel elle est rattachée, c'est elle qui s'occupe de faire accepter les délinquantes de l'établissement à la MTTC.

Sa collègue, M<sup>me</sup> Renée Bray, vient ajouter, que, depuis 2002, elles ont mis sur pied un programme spécial de surveillance. Juste avant la date de libération des délinquantes, M<sup>me</sup> Champagne et une ALC se rendent à l'établissement pour leur parler. Souvent, l'ALC travaillera avec la délinquante qu'elle connaît,



De gauche à droite : Christine Champagne, Renée Bray et Carole Lemieux

ayant travaillé avec elle au début de la sentence. Nous poursuivons le travail avec elles par la suite quelle que soit la partie de la collectivité où elles vont. » M<sup>me</sup> Carole Lemieux conclut que la collaboration avec la MTTC est formidable en raison du soutien des intervenantes cliniques et de leur rétroaction sur le comportement des délinquantes. « C'est super. La MTTC est un pivot pour nous », dira-t-elle avec beaucoup de reconnaissance dans le regard.

### Le réseau des bénévoles – une autre façon de faire participer la collectivité

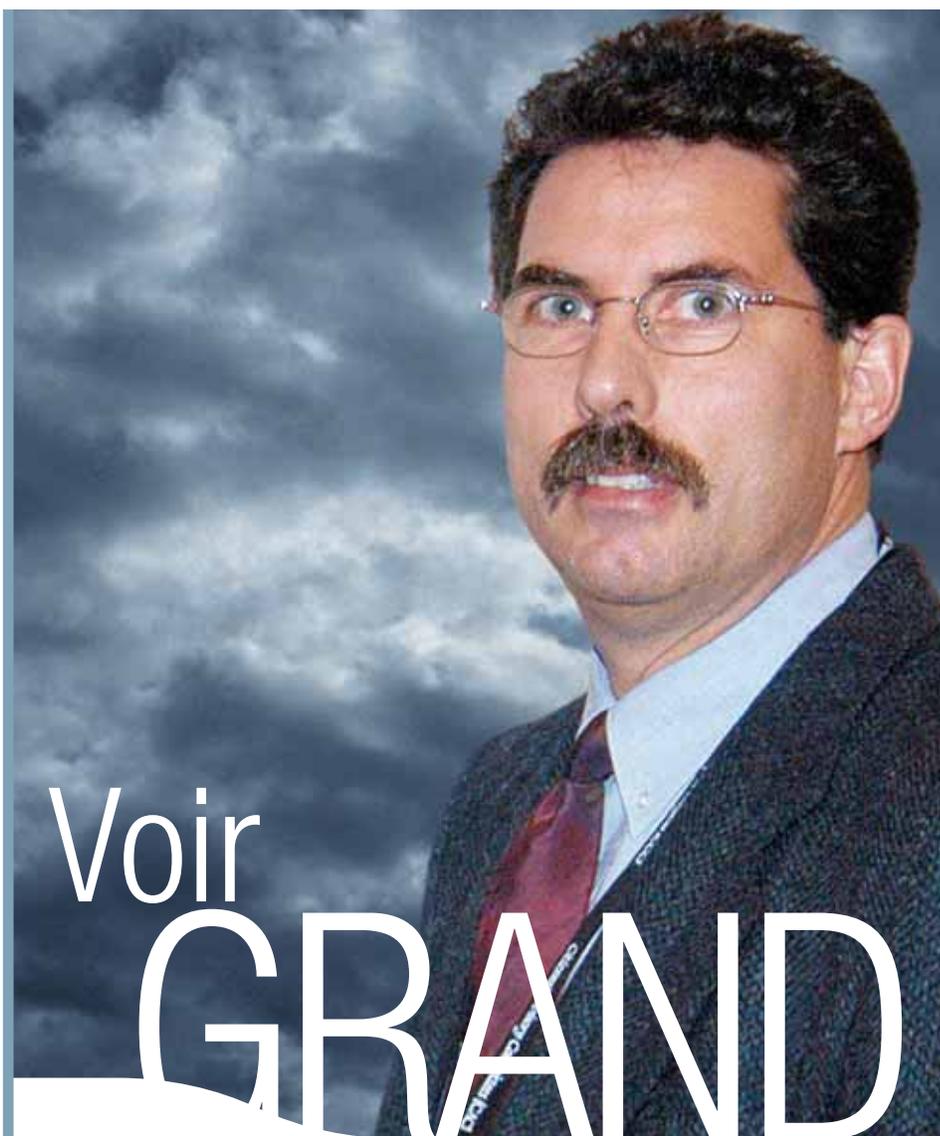
La MTTC travaille conjointement avec le SCC à renforcer les liens avec la collectivité en mettant sur pied un réseau de bénévoles dans la région de Montréal depuis deux ans, à la demande de M. Méthé, directeur du district Montréal Métropolitain à l'époque. « Nous disposons de près de huit bénévoles, déclare M<sup>me</sup> Sofia Nastasa, responsable du programme. Les bénévoles accompagnent les délinquantes dans le processus, surtout celles qui sont très démunies et qui ont des besoins particuliers en raison de leur santé mentale et de leur âge. On les jumelle avec un bénévole pour les aider à s'habituer de nouveau à la société. Les bénévoles, c'est une autre façon de faire participer la collectivité au mandat de réinsertion sociale du SCC. » Un de ces bénévoles, M. André Morneau, a été formé et il accompagne des délinquantes en autobus. « C'est agréable et facile », dira-t-il.



André Morneau et Sofia Nastasa

### Célébrer les retrouvailles du jardin qui a fleuri

La directrice générale a conclu en annonçant avec beaucoup de fierté que le mois d'août prochain témoignera de grandes retrouvailles entre les femmes : « Cette année, nous célébrons le 25<sup>e</sup> anniversaire d'existence de la MTTC, et nous célébrons sous le thème des retrouvailles. En 25 ans, pour une moyenne de 80 à 100 délinquantes par année, près de 2 000 femmes et bien des enfants sont passés par ici. Je suis fière de ce que nous accomplissons ensemble avec le SCC et la collectivité. » ♦



# Voir GRAND

**M**onsieur Sean Taylor est un grand homme qui voit grand pour les comités consultatifs de citoyens (CCC) de l'ensemble du Canada. Ce policier de Saskatoon de six pieds et cinq pouces est membre des CCC depuis maintenant treize ans. Il a œuvré pendant sept ans au sein du Comité national de direction (CND), dont il occupe, depuis deux ans, le poste de président national. Son enthousiasme à l'égard de ce poste de bénévole très spécial a grandi au fil du temps malgré ses difficultés à maintenir un équilibre entre son travail quotidien, sa famille et les demandes des 105 CCC du pays.

PAR **Bill Rankin**, agent de communication, Secteur des communications et de l'engagement des citoyens

Photo : **Bill Rankin**

Au cours de son mandat, M. Taylor, avec l'aide de ses collègues, a travaillé avec ardeur à rehausser l'image des CCC d'un océan à l'autre, en créant de nouvelles unités locales et en faisant reconnaître davantage le rôle des membres de ces comités dans le système correctionnel, où ils œuvrent comme conseillers auprès du SCC, agents de liaison auprès de la collectivité et observateurs indépendants.

Le CND a également réussi à faire intégrer des dispositions relatives à la responsabilité dans le cadre de gestion du SCC, sous la forme de la Directive de la commissaire n<sup>o</sup> 23, qui a été signée par la commissaire, M<sup>me</sup> Lucie McClung, en mars 2003.

« La commissaire et le sous-commissaire principal se font une priorité d'assister à nos réunions, lorsque nous nous trouvons à Ottawa, rapporte M. Taylor, et notre image au sein de l'organisme s'est améliorée grâce aux liens que nous entretenons avec le Comité de direction. L'an passé, nous avons donné deux présentations devant le Comité de direction, du jamais vu par le passé. »

Les CCC trouvent appui dans les recommandations du Rapport MacGuigan et leur validation ultérieure dans l'article 7 du *Règlement sur le système correctionnel et la mise en liberté sous*

**Légende photo p. 6**  
**Sean Taylor, lors de la**  
**Conférence nationale des**  
**CCC, tenue à Ottawa**

*condition.* Le SCC a poussé cette grande étape un peu plus loin en rendant obligatoire la création d'un CCC indépendant et propre à chaque établissement.

Monsieur Taylor souhaite que toutes les collectivités comprennent et apprécient le rôle important que jouent les CCC : permettre aux citoyens ordinaires d'avoir un aperçu des services correctionnels, fournir la rétroaction indépendante de la collectivité et augmenter la responsabilisation du SCC envers le public. Mais il a constaté que la sensibilisation du public est une bataille constante, qui exige de la patience et de la détermination, car il répète inlassablement le même message à chaque occasion. Lors d'une présentation récente devant un groupe de 62 participants, on a mené un sondage, et seuls trois d'entre eux connaissaient l'existence des CCC.

« Visiblement, il reste encore du travail à faire, indique M. Taylor. Nous allons donner davantage de présentations publiques et publier un rapport annuel pour les membres de la collectivité. Nous travaillons également avec le SCC à accroître notre visibilité en créant un portail des CCC sur le site Web du SCC. »

Des fonds ont récemment été réservés pour la tenue de la Conférence nationale des CCC, maintenant devenue un événement annuel. Pour M. Taylor, il s'agit d'un progrès important : « Les conférences nationales annuelles sont un outil extrêmement efficace. On y brasse beaucoup d'idées, et elles représentent un excellent forum pour régler des problèmes et échanger des pratiques exemplaires. »

Évidemment, pour toutes ces activités, il y a un prix à payer. M. Taylor admet avoir passé 600 heures par année loin de son domicile, en plus du temps consacré quotidiennement à la lecture pour se tenir à jour. Il croit cependant, à l'image des autres membres des CCC, que ses efforts valent le coup. « Je travaille avec des personnes très dévouées au sein du Comité national de direction des CCC, dit-il. Nous consacrons tout ce temps parce que nous souhaitons voir nos idées se concrétiser. »

Un récent rapport de recherche du SCC (juin 2004) indique qu'un grand nombre des quelque 600 membres des CCC, sont heureux de leur contribution et de leur expérience, mais qu'il souhaiteraient être plus efficace dans la collectivité et dans les établissements en aidant davantage à l'application des programmes et des politiques. M. Sean Taylor est convaincu que leurs vœux seront exaucés au cours des prochains mois ou des prochaines années. ♦

# Bâtir des ponts avec les communautés ethnoculturelles du Canada

**L**e Service correctionnel du Canada (SCC) travaille à relever un défi important, celui de répondre aux besoins de la population carcérale qui, à l'image de la population du Canada, est de plus en plus diversifiée. Du 11 au 13 mars, des groupes et organismes communautaires et des représentants du SCC se sont rassemblés dans la ville multiculturelle de Toronto pour traiter de cette question dans le cadre de la conférence Bâtir des ponts avec les communautés ethnoculturelles du Canada.

**PAR Bill Rankin,**  
agent de communication,  
Secteur des communica-  
tions et de l'engagement  
des citoyens

**Photos : Bill Rankin**

Organisée par M. Marcel Kabundi, gestionnaire, Programmes ethnoculturels, Division des programmes de réinsertion sociale, cette conférence de trois jours a permis de réunir des représentants originaires de plus de 30 pays, qui ont assisté à des présentations et à des discussions stimulantes sur la façon de sensibiliser davantage les employés et les délinquants aux différences culturelles et d'établir des liens utiles entre les détenus et leur collectivité. Tous les participants étaient d'avis qu'un soutien fort et positif dans la collectivité est un facteur des plus importants, qui contribue à la réinsertion sociale et qui minimise la possibilité de récidive.

La première journée a débuté par un discours d'accueil présenté par M. Michael Thompson, conseiller au bureau du maire de la ville de Toronto. Le commissaire adjoint du SCC, M. Simon Coakeley, a ensuite souhaité la bienvenue aux participants et a invité ces derniers à tirer profit des forces des différentes cultures du Canada



« Dites-moi comment nous pouvons, tous ensemble, surmonter les défis que pose la diversité culturelle », a demandé aux membres de l'auditoire Michael Bettman, directeur général intérimaire, Programmes pour délinquants et Réinsertion sociale, Opérations et programmes correctionnels, SCC.

pour mettre un frein à la criminalité et pour faciliter la réinsertion sociale des délinquants. Il a remis aux participants une liste à la David Letterman comprenant dix engagements personnels pour surmonter les défis auxquels font face le système correctionnel et les collectivités qu'il sert.

Au cours des deux premiers jours, des orateurs du monde universitaire, de la Commission nationale des libérations conditionnelles, de CORCAN, de comités consultatifs régionaux ethnoculturels, de groupes de défense des droits, de Citoyenneté et Immigration Canada, de Statistique Canada et d'entreprises afro-canadiennes sont montés sur scène pour présenter des exposés. Chacun d'entre eux a fait part de son point de vue personnel sur la réinsertion sociale des délinquants appartenant à des minorités ethnoculturelles.

Lors de la troisième journée, les participants ont insisté sur l'importance, pour les responsables des services correctionnels, de faire montre

de leadership et de pouvoir compter sur du financement pour appuyer les programmes pour détenus appartenant à des minorités ethnoculturelles et sur l'aide des comités consultatifs régionaux ethnoculturels partout au pays.

La mise sur pied de cette conférence ainsi que la conception du nouveau manuel et du nouveau site Web du SCC portant sur les questions ethnoculturelles se sont concrétisées grâce à la généreuse contribution du ministère du Patrimoine canadien et au travail acharné des employés de la Direction des programmes correctionnels et de la réinsertion sociale. Pour de plus amples renseignements, vous pouvez consulter ce site au [www.csc-scc.gc.ca/ethnoculture](http://www.csc-scc.gc.ca/ethnoculture) ou communiquer avec Marcel Kabundi, gestionnaire, Programmes ethnoculturels, par courriel, à l'adresse [ethnoculture@csc-scc.gc.ca](mailto:ethnoculture@csc-scc.gc.ca), ou par téléphone, au numéro (888) 273-3802. ♦



Thomas Yeung, travailleur social et membre du comité consultatif régional ethnoculturel de Vancouver, a présenté une liste de recommandations au SCC et à la Commission nationale des libérations conditionnelles.

# Ménager ses transports

L'automobile... idéalisée et vénérée, publicisée de manière démesurée, pratiquement devenue un objet sacré. Nous en oublions presque ses affinités à polluer. On nous la vend sur le plateau de la liberté sans toutefois nous parler des impacts environnementaux qu'elle génère. Or, selon Ressources naturelles Canada, les transports constituent la plus importante source unique d'émissions de gaz à effet de serre au Canada. Bien sûr, on n'arrête pas le progrès, mais progresse-t-on vraiment? Les polluants atmosphériques, eux, oui! Cependant, depuis une vingtaine d'années, une évolution timide tente de percer la chasse gardée de l'industrie automobile nord-américaine et du moteur à essence conventionnel. Et la flotte de véhicules du Service correctionnel Canada (SCC) n'y a pas échappé... Ratés, succès, échecs, réajustements, le parcours des carburants de remplacement au sein du parc automobile du SCC, aussi sinueux qu'il soit, poursuit son chemin sur la voie du développement durable.

PAR Paul Provost, coordonnateur national, Programmes de protection de l'environnement

## Alternatives et contraintes

Tel un périple entamé il y a deux décennies, le recours à l'utilisation de carburants alternatifs pour approvisionner les quelques 1 050 véhicules qui composent la flotte du SCC, se poursuit toujours. Ainsi, au cours de la dernière moitié des années 1980, la venue du propane en tant que carburant alternatif a suscité de l'intérêt au sein de certains établissements du SCC. Mais cette avenue se serait avérée insoutenable à moyen terme notamment en raison de troubles techniques par temps froid et d'exigences de certification reliées

au remplissage des véhicules. Puis, au début des années 1990, l'essor du gaz naturel pour véhicules (GNV) a trouvé un appui fort au SCC. Carburant propre, tarifs économiques, subventions pour la conversion de véhicules et adoption d'une législation fédérale – *Loi sur les carburants de remplacement (1995)* – semblent avoir été les principaux instigateurs de la popularité du GNV. Toutefois, l'entrain initial envers le GNV a rapidement perdu du terrain en raison de limites tant techniques qu'humaines : services spécialisés très limités pour l'entretien des véhicules convertis au GNV, difficultés d'approvisionnement hors site, faible autonomie, craintes reliées à la sécurité lors du remplissage, résistance au changement, etc.



Carl Gundlach, surveillant du garage du SCC à l'Établissement Drumheller, faisant le plein d'une Dodge Caravan 2003

## Les années 2000

Devant autant d'impondérables, quelques établissements optèrent plutôt au tournant du millénaire, pour l'acquisition de véhicules à batteries électriques – particulièrement bien adaptés pour les véhicules ne circulant que sur les réserves du SCC – malgré leur faible portée d'action. Par la suite, les véhicules hybrides (essence/électrique) ont fait également leur apparition au sein de la flotte du SCC. Depuis, quoique plus onéreux à l'achat, les véhicules hybrides gagnent de plus en plus en popularité de par leur versatilité, leur fiabilité et leur performance éconergétique. Parallèlement aux autos hybrides, les véhicules alimentés à l'éthanol 85 (carburant E-85), qui contient jusqu'à 85 p. 100 d'éthanol, connaissent une expansion importante depuis deux années notamment dans l'Ouest canadien. Un programme de subventions de Ressources naturelles Canada pour l'installation de réservoirs hors sol, jumelé à des crédits de 0.70 \$ par litre de carburant E-85 consommé,

# Le programme *Community Adult Mentoring and Support*

**I**maginez-vous en libération conditionnelle. Vous venez tout juste de sortir du pénitencier. Pendant votre séjour en prison, le monde a changé et, vu les circonstances, vous n'avez plus de famille sur qui compter, plus d'amis, aucune possibilité d'emploi, pas même d'endroit où vous réfugier. Combien de temps pourrez-vous tenir le coup avant de contrevenir aux conditions de votre libération conditionnelle ou de récidiver et de vous retrouver une fois de plus derrière les barreaux ?

a grandement favorisé depuis 2003, le recours à ce carburant de remplacement. Ainsi, au-dessus de 50 000 litres d'E-85 ont été consommés en 2004-2005 par les six établissements participants dans la région des Prairies, pour un crédit budgétaire de plus de 45 000 \$ en carburant.

## Le fond du baril ?

À défaut d'être en mesure de ménager vos transports devant un rythme de vie de plus en plus effréné, le recours au critère éconergétique lors de l'achat d'un véhicule n'aura jamais eu tant de bon sens. Et votre budget ne s'en portera que mieux surtout lorsqu'on considère que l'augmentation constante du prix de l'essence semble désormais la norme. En fait, ce recours commence à devenir véritablement urgent. Les réserves planétaires de pétrole s'amenuisent rapidement (il n'en resterait plus que pour une cinquantaine d'années selon certaines sources) et les répercussions socio-environnementales ne sont plus à démontrer : smog urbain, gaz à effet de serre et changements climatiques font de plus en plus partie d'une réalité contemporaine que nous ne désirons certes pas léguer à nos enfants...

Pour plus de renseignements sur les carburants de remplacement, veuillez consulter le site de Ressources naturelles Canada : <http://oee.rncan.gc.ca/transports/personnel/carburants.cfm?attr=8> ♦

PAR **Bill Rankin**, agent de communication, Secteur des communications et de l'engagement des citoyens

C'est aux hommes et aux femmes qui sortent de prison que le *Community Adult Mentoring and Support* (CAMS) (programme de mentorat et d'aide dans la collectivité) offre son aide. Ce programme, parrainé par le Service correctionnel du Canada (SCC), est offert au Bureau de libération conditionnelle de Victoria et a été créé il y a plus de quatre ans sous la direction de Bob Brown, ancien directeur du Bureau. Son objectif est de compléter le travail de surveillance des libérés conditionnels en jumelant des bénévoles formés et sélectionnés avec des libérés conditionnels qui ont besoin d'aide pour s'ajuster au monde à l'extérieur du milieu carcéral.

Selon Honora Johannesen, directrice du programme CAMS, le programme s'apparente, dans ses fondements, au programme des cercles de soutien, mais comprend des différences bien marquées. Ce programme s'adresse à tous les délinquants à besoins élevés dont le mandat n'a pas encore expiré alors que les cercles de soutien s'adressent exclusivement aux délinquants sexuels qui ont déjà fini de purger leur peine. Le programme des cercles de soutien découle d'une initiative communautaire et bénéficie de l'appui du SCC alors que le programme CAMS est une initiative du SCC bénéficiant de l'appui des membres de la collectivité. Dans le cadre du programme des cercles de soutien, un groupe de bénévoles travaille avec un délinquant alors que dans le cadre du programme CAMS, un bénévole travaille de façon individuelle avec le délinquant.

Quelles que soient les différences, M<sup>me</sup> Johannesen veut que tout le monde sache que le programme CAMS est efficace, offrant aux délinquants le genre d'expérience positive dans la collectivité, qu'ils n'ont peut-être jamais eue auparavant.



**De gauche à droite : Honora Johannesen, coordonnatrice du CAMS; Dave Keating directeur du secteur de l'Île de Vancouver; Carole Peterson, adjointe administrative de la Church of St. John the Divine, partenaire communautaire du projet CAMS**

## Le début

Idéalement, le bénévole rencontre le détenu 90 jours avant sa mise en liberté. Tous deux disposent alors d'assez de temps pour se connaître et pour constater tout problème de compatibilité avant que les pressions liées à la recherche d'un emploi et d'un endroit où demeurer ne prennent préséance sur toutes les autres préoccupations. Une fois que le délinquant est sorti du pénitencier, il rencontre le bénévole du programme CAMS en moyenne deux fois par semaine pour discuter de problèmes et formuler des stratégies de vie.

Madame Johannesen explique qu'ils peuvent se rencontrer dans un café, un parc ou d'autres endroits publics. Ils parlent de choses que la plupart d'entre nous tenons pour acquies : comment prendre l'autobus, comment équilibrer un budget, comment utiliser un agenda afin de ne pas manquer de rendez-vous. Bon nombre de ces délinquants ont de graves problèmes de santé mentale, et ces gestes quotidiens représentent pour eux d'importants obstacles à surmonter. Le délinquant et le bénévole passent ensemble entre trois ou quatre heures par semaine, et leur relation dure souvent un an ou plus – jusqu'à ce

que le délinquant devienne autonome ou, dans certains cas, jusqu'à l'expiration du mandat.

Monsieur Don Williams, un travailleur communautaire de soutien œuvrant normalement à la Société John Howard, collabore au projet depuis l'étape de la conception. Il a été jumelé avec quatre délinquants depuis l'instauration du programme. « C'est un projet phénoménal, s'exclame-t-il. Je tire beaucoup de satisfaction de ma participation à ce programme. Ces délinquants vous portent un grand respect pour ce que vous faites pour eux. Et cela va plus loin – je sais que je collabore à rendre ma collectivité plus sûre pour tout le monde. »

Monsieur Williams et M<sup>me</sup> Johannesen s'entendent pour dire que, pour rendre la collectivité plus sûre, il faut enseigner aux délinquants comment utiliser leurs loisirs à bon escient. « La plupart d'entre eux travaillent huit heures par jour et dorment huit heures, mais c'est pendant les huit dernières heures de la journée qu'ils peuvent s'attirer des ennuis, de dire M. Williams. Il est important de les aiguiller vers des activités constructives lorsqu'ils ont des heures creuses. »

### Comme un serin dans une mine de charbon

Le bénévole développe une telle intuition à l'égard du délinquant avec lequel il est jumelé que, parfois, il devient comme un serin dans une mine de charbon. Il peut détecter si le délinquant est sur le point de s'écarter du droit chemin. Parfois, le délinquant se confie au bénévole, et la situation se transforme en occasion de parler de la responsabilisation et des bons gestes à poser. La sécurité de la collectivité prime toujours, et si le bénévole doute qu'il se passe quelque chose de grave, il n'a qu'à téléphoner à l'agent de libération conditionnelle, au psychologue ou à la directrice, M<sup>me</sup> Johannesen.

Toutefois, les expériences négatives ont été, jusqu'à maintenant, très peu fréquentes dans le cadre du programme. Plus de 60 bénévoles ont suivi la formation de dix semaines et, depuis 2001, ils ont aidé 104 libérés conditionnels (il y a eu 42 jumelages en 2004 seulement). À ce jour, 22 des 84 jumelages qui ont pris fin se sont terminés en raison d'un manquement aux conditions, trois

autres en raison du dépôt de nouvelles accusations et huit se sont terminés à la fin du mandat. Les jumelages prennent également fin lorsqu'un délinquant demande un transfert dans une autre région ou encore d'un commun accord, lorsque le délinquant estime qu'il n'a plus besoin de l'aide d'un conseiller.

### Recrutement et formation

Madame Johannesen tente continuellement de recruter de nouveaux bénévoles pour le programme CAMS – elle effectue des présentations dans les églises et les écoles, elle affiche des circulaires dans les collèges et les universités et, comme elle le dit elle-même, elle parle à qui veut bien l'entendre. Pour aiguïser les relations interpersonnelles des bénévoles et les aider à maintenir leur enthousiasme, elle organise des rencontres périodiques entre eux, une sorte de « journée pédagogique », après la formation initiale de dix semaines, leur permettant d'échanger sur leurs expériences et de visiter les établissements situés à proximité – Kent, William Head et l'Établissement de la vallée du Fraser pour les femmes. Elle estime qu'il est important que les

bénévoles du programme CAMS visitent les endroits où les délinquants à qui ils sont jumelés ont purgé leur peine, qu'ils puissent s'imprégner de l'atmosphère qui y règne et mieux comprendre la façon de penser des délinquants.

### Un programme prometteur

Madame Johannesen est emballée par le fait que le programme a le potentiel d'être mis en œuvre dans l'ensemble du pays. « Le gabarit est déjà fait, dit-elle, il n'est pas difficile de le transposer ailleurs. »

Les délinquants qui participent au programme n'obtiennent pas nécessairement le succès escompté dès la première fois, mais ils ne sont pas mis de côté pour autant. Leur dossier demeure actif au bureau du programme CAMS. M<sup>me</sup> Johannesen explique que les délinquants mis en liberté sont confrontés à certains problèmes. Parfois, ils échouent et leur liberté est suspendue, mais leur bénévole leur dit : « Tu y retournes, tu purges ta peine et quand tu reviendras, je serai encore là pour t'aider. » ♦

## AIMERIEZ-VOUS SAVOIR QUAND LE SCC AFFICHE DE NOUVELLES PUBLICATIONS SUR SON SITE WEB ?

### Alors, inscrivez-vous à notre nouveau service d'abonnement !

Le Service correctionnel du Canada (SCC) lance un service d'abonnement en ligne afin d'informer les lecteurs dès que de nouvelles publications sont affichées sur son site Web. Ce service permettra à tous les lecteurs, et plus particulièrement à nos partenaires privilégiés, de connaître les plus récentes activités du SCC.

Les personnes inscrites recevront automatiquement un avis par courriel dès que de nouvelles publications seront affichées. Toutefois, elles ne recevront pas plus d'un avis par semaine.

Vous pouvez adapter l'avis à vos intérêts. En effet, vous pouvez choisir entre recherches, avis aux médias, publications, information pour les bénévoles, ou bien opter pour les quatre catégories. Nous ajouterons bientôt des services d'abonnement supplémentaires destinés aux comités consultatifs de citoyens et à d'autres types d'audiences.

Si vous désirez vous inscrire, rendez-vous à la page d'accueil du site Web du SCC et cliquez sur le lien **Inscrivez-vous !**

*Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec [subscriptions@csc-scc.gc.ca](mailto:subscriptions@csc-scc.gc.ca) ♦*

LES SERVICES CORRECTIONNELS AU CANADA  
Un voyage interactif dans le temps

Visitez le site Web du SCC sur l'histoire des services correctionnels – C'est du nouveau !

[www.history-histoire.csc-scc.gc.ca](http://www.history-histoire.csc-scc.gc.ca)

Découvrez l'évolution du système correctionnel canadien au cours des 170 dernières années.

Vous y trouverez des images historiques, des faits et des histoires. N'oubliez pas de répondre à notre jeu-questionnaire sur l'histoire des services correctionnels.

Accès plus facile à l'information  
et aux ressources

## Le SCC inaugure des portails sur son site Web



Les portails sont destinés à rassembler de l'information et des ressources à l'intention de groupes précis intéressés aux programmes, aux mesures et aux enjeux du Service correctionnel du Canada. Ils s'inscrivent dans un effort concerté pour faciliter la recherche d'information et pour organiser le contenu provenant de diverses sources au Service en une base d'information utile, axée sur des champs d'intérêt précis.

Chaque portail sera facilement accessible par un menu déroulant sur la page d'accueil du site Web.

Le premier portail à être mis en service était destiné aux bénévoles. Le lancement s'est fait au cours de la Semaine du bénévolat, du 17 au 23 avril. Le SCC lancera ses dix portails au fur et à mesure qu'ils seront prêts. Les Canadiens et les Canadiennes auront ainsi plus facilement accès à de l'information sur une vaste gamme de sujets.

### Utilisation d'un portail

Si un portail vous intéresse en particulier :

- marquez sa page d'accueil d'un signet;
- abonnez-vous au service d'avis électronique de ce portail;
- remplissez le formulaire de rétroaction pour nous faire part de votre opinion ou pour nous suggérer des moyens de vous fournir l'information dont vous avez besoin;
- mentionnez ce portail à d'autres personnes qu'il pourrait intéresser. ♦

## LE SCC DRESSE UN PLAN D'ACTION

# Le PARTAGE D'INFORMATION renforce la sécurité

En novembre dernier, l'équipe du Projet de renouvellement du Système de gestion des délinquants a organisé un atelier de deux jours à l'Administration centrale dans le but de définir une vision nouvelle et commune pour la collecte et le partage de l'information provenant de la police et de la cour.

PAR **Marlène Zalatan**, agente de communication, Services de gestion de l'information et Projet de renouvellement du Système de gestion des délinquants

Tel qu'annoncé au tout début du Projet de renouvellement du Système de gestion des délinquants (SGD), cette initiative est l'une des dernières à être mises en œuvre pour compléter l'éventail des outils de partage électronique et d'activités d'information sur les délinquants. Le but visé est de créer un accès électronique commun permettant aux employés du SCC d'accéder électroniquement aux rapports de police, aux motifs des peines imposées par les juges et à d'autres documents officiels relatifs à la condamnation. Les commentaires émis par le juge lors de la détermination d'une peine au sujet de la propension à la violence d'un délinquant et les rapports de police sont des documents importants dans la gestion de la peine du délinquant et vont être plus facilement accessibles aux équipes de gestion de cas grâce à cette nouvelle initiative de partage électronique. Le but est de faciliter l'accès à toute information relative

aux délinquants afin que les agents de gestion de cas puissent assurer une gestion efficace de leurs cas tout au long de leurs peines.

Devant ce besoin de normaliser et d'automatiser la collecte et le partage des rapports provenant de la cour et de la police, en consultation avec les régions, nous avons créé une équipe multidisciplinaire d'experts qui serait chargée de mener ce projet à terme. C'est dans ce contexte que l'atelier national a eu lieu, auquel ont participé des responsables de la collecte d'information provenant des unités opérationnelles. « Nombre de pratiques exemplaires sont déjà implantées dans certaines régions et nous comptons nous en inspirer. L'information qui nous a été transmise par les représentants régionaux est une mine d'or ! Il suffit maintenant de l'exploiter ! », de dire M<sup>me</sup> Nancie Proulx, coordonnatrice du projet.

Lors de cet atelier, on a fait connaître les objectifs de l'initiative et le plan des activités qui seront entreprises au cours des prochains mois. Par la suite, les participants ont présenté les processus d'affaires et les systèmes d'information déjà en place dans leur région. Enfin, un remue-ménages



**Nancie Proulx**

a permis de soulever les différents résultats souhaités, les solutions envisageables et les défis anticipés.

Le Projet de renouvellement du Système de gestion des délinquants (RSGD) cherche constamment à améliorer l'efficacité des pratiques de partage de renseignements sur les délinquants. Dans cette perspective, l'Initiative de la gestion de l'information de la cour (IGIC) est un projet de partage de données, de systèmes interopérables et de communication ouverte et transparente entre le Service et certains de ses partenaires de justice pénale. Le plan d'action du SCC concernant l'IGIC est un tremplin vers l'accomplissement d'une vision globale s'inscrivant dans le cadre du mandat du ministère de la Sécurité publique et de la Protection civile Canada sur laquelle reposent la protection et la sécurité des Canadiens et des Canadiennes. ♦

## LA CLÉ DE LA RÉINSERTION SOCIALE RÉUSSIE



PAR **Djamila Amellal**, agente de communication, Secteur des communications et de l'engagement des citoyens

Photos : Bill Rankin

**L**e Service correctionnel du Canada (SCC) a mis en place le Programme d'emploi et employabilité (PEE), une approche stratégique dont l'objectif est de préparer les délinquants à occuper un emploi à leur sortie en libération conditionnelle dans la collectivité. Cette initiative vient appuyer les conclusions de plusieurs recherches qui soutiennent que l'emploi aide les délinquants à réussir leur réinsertion sociale et réduit le taux de récidive, deux objectifs prioritaires du SCC.

Le SCC a encore entériné son engagement à aider les délinquants à réintégrer avec succès et en toute sécurité la société canadienne en mettant en œuvre cette stratégie de préparation des délinquants à l'emploi grâce à ses nombreux centres d'emploi dans la collectivité.

« Il y a cinq ans, nous avons reçu des fonds du Conseil du Trésor par l'intermédiaire de l'initiative intitulée *Approche correctionnelle judiciaire* et cela nous a permis d'ouvrir des locaux de services d'emploi, en collaboration avec nos partenaires dans la collectivité, comme la Société John Howard, qui dispose des compétences et de l'expérience nécessaires pour travailler avec les délinquants », déclare M<sup>me</sup> Irene Klassen, directrice du PEE, CORCAN. « Ces locaux sont appelés 'centres d'emploi' mais ils sont différents des centres d'emploi traditionnels du Canada. Nous en avons actuellement 38 dans tout le pays. Ils fonctionnent de trois façons différentes : à Toronto, il s'agit d'un bureau équipé d'ordinateurs et de bouquins de référence où travaillent à forfait des conseillers en emploi. Dans la région des Prairies, ce sont les employés du SCC qui offrent ces services d'orientation à même le bureau de libération

**De droite à gauche : Robert Small et Elias Constantatos, conseillers en emploi au Centre d'emploi de Toronto**

# employabilité

conditionnelle. Enfin, dans le reste du Canada, ces mêmes services sont assurés à forfait par des partenaires tels que la Société John Howard. »

## Le programme

« Le PEE prend d'abord en considération les résultats de l'évaluation professionnelle et les intègre au plan correctionnel, qui est préparé lors de l'admission en établissement », déclare M<sup>me</sup> Klassen. « Pour effectuer l'évaluation professionnelle du délinquant, celui-ci doit avoir un niveau fonctionnel équivalent à la neuvième année sur les plans linguistique et mathématique. Si le délinquant ne répond pas aux critères en matière d'éducation, il faut mettre l'accent sur une mise à niveau. Lorsque le délinquant répond aux critères, il subit une évaluation professionnelle pour déterminer ses points d'intérêt, ses aptitudes et sa capacité de formation. Ces résultats de l'évaluation sont combinés aux descriptions de travail génériques en place reliées aux possibilités d'emploi dans les unités.

« Toutefois, tous les délinquants peuvent suivre une formation et acquérir des compétences professionnelles grâce à des occasions d'affectation et de formation professionnelle. Les détenus peuvent également obtenir une attestation à court terme reliée au commerce et décernée par une tierce partie. Le SCC a ajouté à ses programmes de nombreuses attestations décernées par des tierces parties pour accroître le niveau d'employabilité au moment de la mise en liberté. Après la libération conditionnelle, les agents de libération conditionnelle (ALC) orientent les délinquants vers des centres d'emploi où ils auront accès à tout un éventail de services, notamment à des évaluations personnalisées de l'employabilité, à des cours sur les techniques de recherche d'emploi et à de la formation sur la préparation des curriculum vitae, tout cela en vue d'obtenir et de garder un emploi. »

Les conseillers en emploi affectés à ces centres orientent les délinquants pour les aider à réussir leur réinsertion sociale en tenant compte du profil des compétences, du marché du travail et des attentes des employeurs dans la collectivité qui recherchent des employés possédant des compétences de base en gestion personnelle et en travail d'équipe.

## Comment passer du rêve au plan

Selon les délinquants, le PEE est efficace car il leur redonne confiance en eux et le respect de soi, ce dont ils ont besoin pour passer à l'autre étape de

leur vie et rester indépendants. Un de ces délinquants, incarcéré près de sept ans pour trafic de drogue et qui a réussi à se trouver un emploi, a déclaré : « L'adaptation à la sortie de prison est immense. Mon ALC m'a envoyé au centre d'emploi du SCC à Toronto. Je cherchais désespérément un emploi. Robert et Elias m'ont aidé en étant d'abord francs avec moi. On a parlé d'emploi, de style de vie et j'ai fini par comprendre ce qui était réaliste dans mon cas. Cela a pris cinq mois et j'ai obtenu un emploi à 40 000 \$ par an. » Il ajoute : « Je suis certain que sans l'aide de Robert et d'Elias, je n'aurais jamais trouvé cet emploi. Ils étaient comme des parents, me poussant et m'encourageant tout le temps. Honnêtement, ils ont tout fait pour m'aider. J'ai grandement bénéficié de ce processus, car avant j'avais des rêves et maintenant j'ai des plans. »

## Des résultats stimulants

Madame Klassen vient confirmer que les résultats obtenus à ce jour sont excellents et encourageants. Le nombre de délinquants qui trouvent du travail après avoir utilisé le service s'accroît chaque année. « L'année dernière, nous avons effectué 1 263 placements dans tout le Canada (1 193 étaient des hommes et 70, des femmes), dans des domaines variés, comme la construction, la restauration et les usines. En fait, nous avons largement dépassé les attentes du Conseil du Trésor, qui exigeait des services pour seulement 750 délinquants par année. »

## L'emploi, la clé de la réinsertion sociale réussie

Grâce au Système de gestion des délinquants (SGD) qu'elle consulte pour ses suivis, la responsable du PEE demeure à jour en ce qui concerne les nouvelles sur les délinquants ayant décroché un emploi. « Je me rends compte, déclare M<sup>me</sup> Klassen, que 85 p.100 des délinquants qui ont trouvé un emploi ne sont pas retournés en établissement. C'est pour cela qu'on peut dire que le PEE aide le SCC dans la réalisation de sa mission, et, tout comme les recherches l'indiquent, l'emploi est la clé de la réinsertion sociale réussie. »

En ce qui concerne les employeurs, elle ajoute : « Aucun employeur à ce jour n'a appelé pour rapporter un quelconque incident en milieu de travail. Les employeurs sont prêts à recruter des délinquants. Je pense que nous devons continuer à sensibiliser la collectivité et les employeurs aussi pour nous aider à mener à bien notre mission. »

## Une pratique exemplaire

Alors qu'elle travaille d'arrache-pied pour avancer en se cherchant d'autres partenaires tels que Ressources humaines et Développement des compétences Canada, M<sup>me</sup> Klassen est fière d'annoncer que le PEE a récemment été reconnu comme pratique exemplaire par le *Re-entry Policy Council: Charting the Safe and Successful Return of Prisoners to the Community*, le réseau des décideurs du domaine de la justice pénale aux États-Unis. Récemment, M<sup>me</sup> Klassen a également eu l'occasion d'échanger les pratiques exemplaires du SCC dans le cadre de la *National Offender Workforce Development Conference* tenue à St. Louis, au Missouri. ♦

Irene Klassen



La liaison avec la collectivité

# Un moyen



Sophie Lemire

Photo : Bill Rankin

# de faire passer le message

PAR **Bill Rankin**, agent de communication, Secteur des communications et de l'engagement des citoyens

**L**es postes d'agent de liaison avec la collectivité ont été créés en 2001 à la suite d'un projet pilote lancé à Kingston, en Ontario, et mené par M<sup>me</sup> Elaine St-Amour, directrice, Liaison avec les collectivités (et son personnel). Le projet a été applaudi car on l'a utilisé pour sensibiliser les gens aux questions liées à la justice pénale, et pour créer et renforcer des liens avec la collectivité.

Madame Sophie Lemire, agente de liaison, Division de la réinsertion sociale, administration régionale (Québec), est l'une des deux personnes qui occupent officiellement cet emploi au Service correctionnel du Canada (SCC). À titre d'ancienne agente de libération conditionnelle, elle est enthousiaste à l'égard de son emploi car elle croit fermement en la réinsertion. Elle apprécie jouer un rôle dynamique, interagir avec des gens de toutes les couches de la société et avoir la chance de mener des projets comme des sondages, des vidéos et des encans d'œuvres d'art.

« Dans la région du Québec, l'établissement de partenariats avec la collectivité a été amorcé il y a longtemps par MM. Guy Villeneuve, Normand Granger et Denis Méthé », explique-t-elle. « Ils possèdent tous une immense expérience auprès de la collectivité et des organisations. Je poursuis cette tradition en renseignant et en sensibilisant les gens. »

Grâce à son expérience, Sophie sait que les messages doivent être adaptés aux auditoires particuliers (jeunes, gens d'affaires et personnes âgées). Elle consacre une bonne partie de son temps à apprendre à connaître ces groupes et à comprendre les enjeux importants pour eux. « Nous essayons de cerner les activités les plus efficaces pour sensibiliser chaque groupe. Nous essayons de renverser les idées fausses véhiculées par les médias sur le Service ou les libérations conditionnelles.

« Nous rejoignons les adolescents en organisant des forums dans les écoles secondaires et en créant des liens avec d'autres organisations axées sur la jeunesse. Pour les hommes d'affaires, nous organisons des visites d'une demi-journée dans des établissements afin de leur démontrer que les contrevenants *constituent* une main-d'œuvre, et qu'ils possèdent souvent un bon niveau de compétence. Quant aux personnes âgées, elles sont préoccupées par les questions de sécurité. »

À mesure que la population se diversifie, la population carcérale fait de même, et des activités de liaison sont donc maintenant axées sur les groupes ethniques. Sophie croit qu'il est important de créer des liens avec ces groupes dans la collectivité afin de connaître leurs plus grandes préoccupations à l'égard du système correctionnel et d'autres secteurs du système de justice pénale.

« Nous avons organisé le premier forum haïtien à Montréal », dit-elle en souriant. « Nous avons adopté une approche particulière. Nous avons consulté des politiciens et des dirigeants de la communauté haïtienne avant de déterminer les activités qui ont eu lieu. »

Peu importe ce que sera le contenu des recommandations, Sophie est heureuse d'avoir pris part à des activités axées sur la compréhension qui favoriseront, en fin de compte, l'accroissement de la sécurité au sein des collectivités.

À l'autre bout du pays, à Vancouver, M<sup>me</sup> Lisa Bayne est aussi dévouée et enthousiaste à l'égard de son emploi que son homologue québécoise. Lisa aussi a commencé sa carrière à titre d'agente de libération conditionnelle avant de devenir agente de liaison il y a trois ans.

« J'insiste pour entretenir des relations avec des personnes qui, sans cela, ne connaîtraient absolument rien sur le système correctionnel, dit-elle. L'un de mes messages principaux est que, comme les autres agents de mise en application de la loi (p. ex. les policiers), les agents de libération conditionnelle fédéraux ont pour objectif d'accroître la sécurité au sein de la collectivité. Nous consacrons énormément de temps à la communication des messages clés, dont celui-ci. »

Lisa a découvert que l'une des méthodes les plus efficaces pour communiquer les messages consiste à le faire dans le cadre d'événements d'autres organisations plutôt que par des initiatives du SCC.



**Lisa Bayne**

« Nous avons tenu certains forums communautaires où la participation fut quelque peu décevante. Il nous arrive donc souvent de tirer parti d'autres événements qui se déroulent déjà. Utiliser d'autres événements pour véhiculer notre message constitue la façon la plus efficace d'avoir un auditoire. »

Une autre pratique que Lisa endosse judicieusement consiste à établir une relation de travail avec les médias afin d'éviter les crises. « Si vous attendez que des problèmes surviennent, vous n'aurez probablement pas la sympathie des médias. Si vous leur faites part de bonnes nouvelles et que vous êtes disposé à les rencontrer pendant les périodes plus calmes, vous améliorez vos chances de trouver un allié ou du moins une oreille plus compréhensive dans les périodes plus tumultueuses. »

Lisa veut que tout le monde sache que les employés de SCC ont fait un travail exceptionnel pendant les heures de travail et à titre de bénévoles dans le système correctionnel pendant leur temps libre. Faire passer le message à la collectivité représente un défi de taille, mais Sophie et Lisa sont déterminées à le relever. ♦

Note : Au début de l'année 2005, cinq postes ont été créés en relations avec les médias et liaison avec la collectivité.



De gauche à droite :  
Marg Harlang, Brian  
Lang et Johanne Vallée

# RELATIONS innovation et COURAGE

## RENFORCER LES LIENS AVEC LA COLLECTIVITÉ

**L**e Service correctionnel du Canada (SCC) se veut ouvert à l'égard du public et invite nos collectivités à prendre connaissance des activités et à y participer. Malheureusement, il arrive à l'occasion que nous ayons à faire face à des situations difficiles, voire à des événements très tragiques, au sein de nos collectivités qui risquent d'ébranler la confiance du public à l'égard de ce que nous faisons et de la façon dont nous procédons. Nous devons alors mettre à profit les relations que nous avons établies avec nos collectivités pour s'attaquer à ces crises avec courage et innovation.

**PAR Bill Rankin**, agent de communication, Secteur des communications et de l'engagement des citoyens

**Photo : Bill Rankin**

Récemment, le SCC a réuni ses partenaires dans le domaine des services correctionnels communautaires afin de discuter de la meilleure stratégie à utiliser pour s'attaquer à ces difficultés rares, mais tout de même réelles. Lors de la séance du groupe de travail, intitulée *Pratiques exemplaires en matière de marketing social et de communications stratégiques*, trois chefs de file dans le domaine des services correctionnels communautaires – deux de notre organisation et un d'une organisation partenaire – ont démontré que les relations, le courage et l'innovation étaient nécessaires pour aider les collectivités qui vivent une crise.

Madame Marg Harlang, directrice du district de Hamilton Niagara, a raconté une histoire fascinante sur la façon dont elle a traité avec la police, les politiciens, les médias et le public après qu'un libéré conditionnel d'un établissement fédéral eut commis un crime grave pratiquement sur le pas de la porte de la maison de transition où il résidait. En un court laps de temps, trois autres événements tragiques ont eu lieu, menaçant de submerger Harlang et son personnel dévoué. Sans la présence d'esprit, le dévouement et le soutien des administrations régionale et nationale, ils auraient pu succomber

aux pressions incessantes, et les résultats auraient pu être beaucoup moins favorables. Grâce à Harlang et à son travail prudent, la confiance des leaders communautaires a été maintenue.

Madame Johanne Vallée, directrice de l'Association des services de réhabilitation sociale du Québec, a décrit la stratégie qu'elle a adoptée avec les médias lors d'une situation d'urgence qui s'est produite à une maison de transition de Trois-Rivières, dans laquelle un délinquant était impliqué. Les relations solides qu'entretenait M<sup>me</sup> Vallée avec les médias locaux et son courage devant les obstacles grandissants ont permis d'apaiser l'hostilité des membres de la collectivité.

Aux prises avec une situation toujours en cours à Vernon, en Colombie-Britannique, M. Brian Lang, directeur des Services correctionnels communautaires, a, pendant la dernière année, consacré son énergie novatrice à résoudre des problèmes touchant des délinquants, des politiciens locaux et des organisations communautaires, entre autres, le Conseil consultatif communautaire de Vernon, dans cette ville en apparence idyllique de la côte ouest.

Les leçons apprises par les trois conférenciers pourraient être rassemblées pour former un manuel sur la gestion à l'intention du personnel des services correctionnels communautaires vivant des crises de confiance partout au Canada. Voici les suggestions qu'ils ont présentées :

- Établir des liens plus solides avec des journalistes de confiance. Ne pas tolérer qu'on publie des histoires erronées et, le cas échéant, porter celles-ci à l'attention de la direction des médias concernés.
- La sensibilisation du public est essentielle pour accroître la compréhension, la confiance et la coopération. Les activités en ce sens pourraient inclure des journées portes ouvertes dans les centres correctionnels communautaires et les établissements résidentiels communautaires, des forums, des consultations communautaires et des séances privées avec la police et les politiciens.
- Lors de situations d'urgence, les gestionnaires des services correctionnels devraient pouvoir déléguer leurs tâches quotidiennes à des suppléants afin de focaliser leur attention sur la résolution rapide des problèmes, avant qu'ils ne deviennent incontrôlables.
- Des plans de gestion de situations d'urgence personnalisés devraient être mis sur pied, comprenant des principes de fonctionnement, des porte-parole et des situations prévisibles.
- Le secteur bénévole, qui est lié aux maisons de transition, devrait être soumis à des examens par des pairs et à d'autres mécanismes de contrôle, y compris une rotation périodique des membres de son comité.

Les trois conférenciers se sont entendus pour dire que l'établissement de partenariats solides avec différents groupes de la collectivité permet de réduire les tensions et d'atteindre des résultats positifs lors de situations d'urgence.

« Le secret, c'est qu'il faut faire montre de beaucoup de patience et de courage », a conclu M<sup>me</sup> Johanne Vallée. ♦

# POUR TOUCHER CŒUR ET ESPRIT

**I**l y a maintenant un an que le Service correctionnel du Canada (SCC) a lancé son Bureau des conférenciers, et depuis, les publics de partout au pays vantent les mérites du projet. Des gens de divers milieux (écoles secondaires, groupes communautaires, conseils de bande autochtones, facultés de droit et divers partenaires du milieu de la justice pénale) sont d'avis que les conférenciers sont en mesure d'interpeller et d'informer le public et qu'ils sont passionnés. Selon le dernier compte, le Bureau regroupe 323 conférenciers, un nombre qui continue d'augmenter.

**PAR Bill Rankin**, agent de communication, Secteur des communications et de l'engagement des citoyens

Photo : Bill Rankin

Ces spécialistes sont disponibles pour parler à des groupes qui, habituellement, ne comprennent pas très bien les questions complexes liées au système correctionnel, mais sont avides d'en apprendre davantage sur ce sujet. Il semble que les étudiants soient particulièrement intéressés à entendre les délinquants et les employés du SCC qui travaillent avec eux parler de la vie en prison.

Récemment, des étudiants en gestion des services sociaux, un nouveau programme

menant à un diplôme offert au Loyalist College, à Belleville, en Ontario, ont eu l'occasion d'entendre le point de vue d'une personne ayant une relation particulière avec les délinquants. Le psychologue Bruce Malcolm, gestionnaire intérimaire des programmes pour délinquants sexuels à l'Administration centrale, a présenté au groupe enthousiaste un exposé de deux heures suivi d'une période de questions.

Monsieur Malcolm est relativement nouveau à l'Administration centrale, mais il a été coordonnateur régional des programmes pour délinquants sexuels pendant les dix dernières années. Il travaillait à l'unité d'admission et d'évaluation de l'Établissement Millhaven, tout près de Kingston, en Ontario. Il a fait preuve de compétence en s'adressant aux étudiants de

quatrième année du Loyalist College. Il a touché à des questions concernant l'organisation du SCC, le processus d'évaluation, les concepts de risque statique et de risque dynamique, la libération conditionnelle et le plan correctionnel.

« Il existe beaucoup d'idées fausses au sujet du système correctionnel, a déclaré un autre étudiant. Il est très important de donner de l'information au public. Dans la collectivité, de nombreux groupes bénéficieraient du travail du Bureau des conférenciers. Je crois que le public aurait davantage confiance dans le système correctionnel s'il le connaissait mieux. »

Formateur au Loyalist College, M. John Klassen était content d'être en présence d'un conférencier qui est à la fois praticien et clinicien dans son domaine. « En tant que membre du Club Rotary, je peux dire sans hésiter que les membres du Club voudront entendre les conférenciers du Bureau. »

Le succès du Bureau des conférenciers dépendra probablement de deux facteurs : d'abord, des efforts déployés dans les régions afin de promouvoir le Bureau et, ensuite, de la capacité des conférenciers d'intéresser les gens au système correctionnel tout en leur fournissant de l'information. Les conférenciers doivent connaître leur public aussi bien que leur domaine d'expertise et trouver des façons de toucher le cœur et l'esprit des gens. ♦

**De gauche à droite : John Klassen, formateur au Loyalist College; Bruce Malcolm, Ph.D, en compagnie d'étudiants**



# Un programme d'apprentissage à distance unique

## LETHBRIDGE COMMUNITY COLLEGE

**D**epuis 2002, le Correctional Studies Program (programme d'études correctionnelles) du Lethbridge Community College (LCC) offre un baccalauréat en études appliquées qui accepte les diplômés ayant reçu une formation policière de deux ans et qui reconnaît des équivalences pour l'expérience acquise en milieu de travail. Le programme est approuvé par le Service correctionnel du Canada (SCC) et soutenu par des professionnels provenant de divers centres correctionnels du SCC. Les deux premiers finissants – ils ont tous deux suivi le cours sur le campus – ont obtenu du LCC, en décembre 2004, le seul grade en études appliquées décerné au Canada en matière d'études correctionnelles.

PAR **Peter Scott**, pigiste

Le LCC offre aussi l'option de suivre le programme à distance; le personnel du SCC partout au Canada utilise ce mode d'apprentissage. Le programme est en outre proposé en cours satellite aux employés affectés à Edmonton, à Bowden, à Drumheller, à Calgary, à Winnipeg, à Saskatoon et à Prince Albert; les étudiants de ces sept centres en profitent à l'heure actuelle. La plupart des établissements touchés fournissent les locaux pour la tenue du cours.

Les diplômés en études correctionnelles ne font que les deux dernières années pour obtenir leur baccalauréat. D'après M. Ian Hepher, directeur du programme et ancien directeur du Centre correctionnel de Lethbridge, la quatrième année peut se faire au lieu d'emploi de l'étudiant comme travail dirigé sur place. Les étudiants

sans diplôme peuvent obtenir des équivalences en fonction de leur formation et de leur expérience au SCC.

« Notre programme a été conçu d'après la rétroaction des professionnels en la matière, de tous les niveaux, de dire M. Hepher. Ce processus dynamique de mise au point va se poursuivre. »

L'étroite association du collège avec le SCC pour assurer la pertinence du contenu lui a permis de reconnaître l'expérience et la formation des candidats par l'entremise d'une évaluation. Le LCC travaille également de concert avec le Centre d'apprentissage en gestion correctionnelle de Cornwall, en Ontario, pour assurer la reconnaissance des équivalences pour le cours. On s'attend à une entente officielle à cet effet.

Les possibilités de l'apprentissage à distance pour les employés du service correctionnel ont été envisagées dès la mise en place du programme par M. Floyd Wilson, directeur de l'Établissement

Bowden, région des Prairies; représentant du SCC au sein du groupe pilote. Il a suivi le processus d'approbation à Ottawa et il siège maintenant au comité consultatif du LCC.

« Nous voulions mettre en œuvre le volet éducation quand le SCC a imposé l'exigence du diplôme, ajoute M. Wilson, qui était sous-directeur de l'Établissement Grande Cache quand il s'est associé aux efforts de mise sur pied du programme menant à un grade.

Nous avons fait un travail considérable au LCC pendant deux ou trois ans pour arriver à convaincre le ministre de faire rayonner le programme à partir de Lethbridge.

« Les étudiants ne voient que la matière directement liée à leurs besoins. Le programme est révisé deux fois par année de manière à véhiculer les connaissances et l'information nécessaires. C'est l'un des meilleurs programmes pour les étudiants adultes dans notre domaine. Il n'y a pas de nivellement par le bas du volet éducation; il est en fait bonifié, stimulant et pertinent. Grâce à ce programme, le LCC s'est bâti une solide réputation comme source d'effectifs pour le SCC.

« Le LCC est une place de choix pour le recrutement. On peut y obtenir un diplôme, décrocher un emploi et continuer à travailler en vue d'obtenir le diplôme final. » ♦

# LEADERSHIP RENOUVELE

### Administration centrale

**Danielle Boisvert**

Directrice, Centre d'apprentissage en gestion correctionnelle

En poste depuis le 31 janvier 2005

### Régions

**Monty Bourke**

Directeur, Établissement Warkworth

En poste depuis le 7 février 2005

**Simonne Poirier**

Directrice, pénitencier de Dorchester

En poste depuis le 7 avril 2005